Diplôme préparé :

Licence Informatique (3ème année)

Type de contrats et durée	Contrat de professionnalisation et d'apprentissage sur 12 mois
Code RNCP / Diplôme	RNCP24514 / Code diplôme 20532616
Début de la formation Fin de la formation	11 septembre 2023 28 juin 2024
Dates des soutenances	11 janvier 2024 27 juin 2024
Rythme de l'alternance	15j/15j en moyenne 19 semaines en formation 23 semaines en entreprise Volume horaire total 530h
Coût de la formation	Contrat d'apprentissage : 10 400 euros (sur la base de 12 mois) Contrat de professionnalisation : 9,15€ horaire

Préambule
Le Centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique (CERI) rattaché à l'UFR-ip Sciences, Technologies et Santé (STS) d'Avignon Université propose des formations en informatique au niveau licence (3 années), master (2 années) et doctorat (3 années). Parmi ces formations, la 3e année de licence ainsi que les deux années de master sont ouvertes en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), en plus du parcours de formation classique.

A. Responsable et Gestionnaire
Responsable alternance : Corinne Fredouille
Responsable administratif alternance : Catherine Bonansera
Secrétariat alternance : Jennifer Beillon

B. Contacts
Adresse générique de la formation : alternance-informatique@univ-avignon.fr
Tel : +33 4 90 84 35 00
Lieu de la formation : Avignon Université - Centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique
(CERI) - Campus Jean Henri Fabre – 339 Chemin des Meinajariès – 84911 Avignon cedex 9

Sites Web :
http://ceri.univ-avignon.fr/
http://alternance-informatique.univ-avignon.fr/

C. Tarifs :
Consulter le service alternance - Voir tableau page précédente à titre indicatif.

D. Délai d'accès :
Les candidatures extérieures ont lieu d'Avril à Septembre. La rentrée de la formation est programmée généralement deuxième semaine de septembre conformément au calendrier pédagogique d'Avignon Université. Les décisions d'acceptation ou de refus des dossiers de candidatures sont données à la suite des commissions de sélection.

E. Taux de réussite aux examens :
Entre 85 et 100%

F. Présentation de la formation
1. Objectifs
L'objectif de la formation de licence 3e année est de permettre aux étudiants de comprendre et de maîtriser tous les secteurs de l'informatique afin d'être rapidement opérationnels tout en possédant de grandes capacités d'évolution dans le métier d'informaticien. L'étudiant en Licence s'imprègne progressivement des responsabilités liées aux fonctions de technicien supérieur.

2. Compétences visées
Les compétences suivantes sont attendues :

- Décomposer et modéliser les problèmes en lien avec les besoins techniques
- Maîtriser les principes d'algorithmique pour analyser un problème et concevoir une solution

- Choisir les structures de données et les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné

- Implanter des solutions techniques dans différents langages de programmation et environnements à partir de la modélisation d'un problème
- Administrer, maintenir, faire évoluer des réalisations ou produits informatiques en fonction des besoins des utilisateurs
- Connaître l'architecture matérielle des ordinateurs
- Définir, mettre en œuvre et maintenir un site Web

Étudiant inscrit dans le parcours ingénierie Logicielle (IL)
- Modéliser, mettre en œuvre et maintenir une base de données

- Concevoir et réaliser des applications
- Maîtriser les méthodes avancées d'ingénierie logicielle pour intégrer et participer à un projet informatique d'envergure.

Étudiant inscrit dans le parcours SYstèmes et Réseaux (SYR)

- Assurer l'assistance utilisateur niveau système et réseau
- Gérer un parc informatique niveau système et réseau
- Mettre en œuvre les compétences liées au Niveau CCNA 3 de CISCO

3. Durée de la formation - Modalités de déroulement

La formation est en alternance sur une durée d'année universitaire. Les contrats d'alternance peuvent être signés avant le début de la formation et après le démarrage de celle-ci (contact secrétariat). Les journées de formation sont en moyenne de 7h découpées en créneaux de 1h30, répartis de 8h30 à 19h. Les promotions sont de maximum 24 étudiants.

Le volume horaire total de la formation est de 530h.

4. Public concerné

Admission en L3 avec une formation Bac +2 :
• 2e ou 3e année de BUT en Informatique, réseaux ou STID
• L2 de Licence Sciences & Technologies selon la mention suivie
• BTS dans le domaine de l'informatique suivant l'excellence du dossier

• Accessible aux personnes en situation de handicap
• Accessible à des étudiants en formation continue

5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation

Un niveau Bac+2 en informatique ou équivalent

6. Maquette

A consulter sur le site du CERI : http://ceri.univ-avignon.fr/formations/licence-informatique/

7. Modalités d'évaluation (selon maquette CFVU) :

Le contrôle des connaissances est effectué en contrôle continu en respect du règlement des études et des examens d'Avignon Université. Il n'y a donc pas de période d'examens spécifique. Les contrôles ont lieu dans les périodes dédiées au centre de formation. Le document intégrant les MCC (modalités de contrôle de connaissances) pour l'année universitaire est voté dans les conseils de l'université et à la disposition des étudiants en début d'année universitaire.

8. Moyens et méthodes pédagogiques – moyens techniques

La formation se compose d'enseignements théoriques et pratiques. Le travail de groupe sur des cas pratiques est privilégié, même si des rendus individuels peuvent également être demandés.

Plusieurs types de salles sont disponibles : salles classiques banalisées, salles informatiques, salles réseaux.

9. Profil des formateurs

Les intervenants sont de deux types : Les enseignants et enseignants-chercheurs universitaires rattachés au CERI et les intervenants extérieurs issus du monde industriel (20%) en lien avec la formation.

Le recrutement de ces derniers est basé sur leurs expériences professionnelles et leurs diplômes avec une validation de l'adéquation entre le contenu à enseigner et les compétences des formateurs. Cette validation est réalisée par le responsable de l'unité d'enseignement concernée en concertation avec le responsable de formation. Une dernière validation par Avignon Université sur la base des CV des différents intervenants extérieurs est réalisée.

10. Modalités de suivi

Il existe plusieurs types de suivis des étudiants.
Au niveau de la formation, nous avons deux conseils de perfectionnement positionnés à mi-parcours et fin de formation dont les membres sont des universitaires, des représentants étudiants et des personnalités invitées du monde industriel. Ces conseils de perfectionnement ont pour objectif principaux de garantir l'adéquation entre les contenus pédagogiques de la formation et les compétences attendues par le marché du travail en vue d'optimiser l'insertion des apprenants.
Au niveau des apprenants :
• des réunions semestrielles avec l'ensemble des apprenants sont organisées pour échanger avec eux sur les aspects en lien avec la formation (en présence des responsables pédagogiques) mais également en lien avec l'alternance (en présence du responsable alternance) et pour faciliter les remontées d'informations et l'amélioration des process.
• des réunions individuelles entre le tuteur formation (tuteur CERI) et l'alternant permettent de faire un point régulier au cours des semestres sur la formation, la mission en entreprise et leur adéquation.

Par ailleurs, nous avons mis en place un carnet d'alternance permettant un suivi des activités en entreprise et au CERI. Deux visites en entreprise sont réalisées avec le tuteur entreprise et l'étudiant.

11. Modalité d'accès à l'environnement de travail

Les apprenants ont accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT) mis en place par Avignon Université. Leur accès est activé dès la phase de candidature avec des identifiants. Une plateforme pédagogique est accessible pour chaque unité

d'enseignement de la formation pour faciliter le dépôt de ressources par l'enseignant et de devoirs par les étudiants ainsi que les échanges par le biais de forums avec les étudiants tout au long de leur formation.

12. Débouchés :

- technicien.ne d'exploitation informatique
- technicien.ne d'assistance en informatique
- technicien.ne de maintenance réseaux
- technicien.ne de maintenance système
- technicien.ne en production et exploitation de systèmes d'information
- assistant.e chef de projet
- testeur/testeuse informatique
- développeur/développeuse informatique / web

G. Programme détaillé par Unité d'Enseignement

http://ceri.univ-avignon.fr/formations/licence-informatique/

Les programmes détaillés pour chacun des semestres et parcours de la 3e année de Licence sont disponibles en ligne (permettant leur mise à jour régulière) :

Licence 3 – Semestre 5 & 6